



Le programme de retour volontaire et d'aide à la réintégration des migrants en situation irrégulière au Maroc (AVRR) reprend de plus belle. 180 migrants africains, en situation irrégulière ont pu ainsi retourner à leurs pays d'origine. Ce qui ne représente que 12% du nombre de demandeurs de rapatriement qui est de 1.500, nous a indiqué Zakaria Ennasri, responsable du programme AVRR au sein de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Selon lui, cette situation est due à la crise de financement qui frappe l'OIM et le désengagement de certains pays donateurs. En effet, depuis avril 2012, le programme AVRR a été suspendu suite à l'indisponibilité des fonds. L'OIM dit avoir besoin de 800.000 dollars pour aider les milliers de migrants africains à rentrer chez eux, dans le cadre de retours volontaires organisés en collaboration avec le Maroc qui se chargera de leur rapatriement par avion. Des difficultés financières qui semblent perdurer puisque malgré la contribution de la Confédération helvétique et celle des Pays-Bas, la poursuite du programme demeure incertaine.

En effet, les activités de retour volontaire assisté se sont développées grâce aux contributions de différents gouvernements européens (Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Espagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suisse) et de la Commission européenne. Ce qui a permis, depuis le début des activités de l'OIM fin 2005 et jusqu'en avril 2010, le retour volontaire de 2.994 migrants en situation irrégulière. «Actuellement, la capacité financière de l'OIM pour rapatrier des migrants irréguliers ne dépasse pas les 370 personnes alors que le cumul des dossiers de demande de retour ne cesse d'augmenter», nous a confié Zakaria Ennasri.

Une réalité confirmée par Hassan Ammari de l'AMDH-Oujda qui nous a indiqué que nombreux sont les migrants illégaux qui ont exprimé leur volonté de retourner chez eux. «On a reçu des listes à Oujda, Taourirt et d'autres villes de la part des migrants irréguliers du Cameroun, du Sénégal, du Gabon, du Niger, etc.», nous a-t-il précisé.

Il s'agit en général de migrants de transit qui se sont trouvés bloqués au Maroc depuis un à trois ans en attendant une éventuelle possibilité d'émigration vers l'Europe. Selon les statistiques de l'OIM, il s'agit de jeunes hommes âgés entre 21 et 30 ans ainsi que de femmes et de mineurs dont des enfants âgés de moins de 3 ans.

Une situation qui pousse l'OIM à établir des critères pour identifier parmi les migrants enregistrés ceux qui sont en situation de vulnérabilité extrême. Ainsi, la priorité a été donnée, depuis le début du mois de janvier 2013, à des personnes malades, des victimes de la traite ainsi qu'aux femmes vulnérables accompagnées de leurs enfants. «Cette situation risque de perdurer tant que la concrétisation d'autres promesses de financement n'ont pas abouti. En effet, les fonds attendus depuis juillet 2012 permettront de couvrir les frais de retour d'autres migrants en attente d'aide au retour», nous a expliqué le responsable du programme AVRR. En attendant, les migrants sont contraints de patienter davantage, souvent dans des conditions difficiles comme en témoigne le dernier rapport de Médecins sans frontières qui a critiqué les violations et les atteintes aux droits de l'Homme dont ils sont victimes.

A rappeler que le programme de retour volontaire assisté vise avant tout à contribuer par une réponse à visage humain à la gestion des flux migratoires irréguliers au Maroc. Ainsi, l'un de ses objectifs principaux est d'aider les migrants irréguliers, souvent en situation de détresse, à

Rapatriement volontaire de 180 migrants clandestins - Casablanca

Écrit par Administrator
Mardi, 30 Avril 2013 11:08 -

retourner volontairement dans leur pays d'origine.

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)